

Cont@ct
n° 13 du 15 mars 2012

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Édito

Rêve ou prémonition ?

A la suite de la lecture attentive des rapports moraux et d'activités de notre fédération, j'ai été victime, durant un court moment, du syndrome de la page blanche, ce qui, à défaut d'étincelles de l'esprit, permet généralement de faire remonter à la surface des idées à la positivité plus ou moins aléatoire. C'est alors que je me suis mis à concevoir l'éventualité d'une parfaite harmonie dans notre monde, d'une vraie reconnaissance de l'importance de l'éducation populaire, du développement du concept de « tous les sports autrement » et d'une complémentarité affirmée et encouragée entre l'UFOLEP et les fédérations délégataires...

C'est alors, qu'émergeant de mes brumeuses dérives amnésiques, la violence de la réalité reprit sa place. A quelques jours d'échéances démocratiques importantes, je constate, comme tout le monde, la faiblesse, l'absence devrai-je dire, des débats politiques par la plupart des candidats, sur les problèmes essentiels de notre Société, notamment sur nos principaux domaines d'intervention : le sport, l'éducation, et plus généralement le monde associatif populaire dont chacun reconnaît pourtant l'utilité civique et sociale.

Cependant mon optimisme s'étant développé avec les années, même si je ne l'étais pas forcément au départ, je pense désormais qu'en tirant les enseignements du passé, notre vie serait plus facile à vivre en regardant vers l'avenir.

Et cet avenir peut être envisagé avec une sérénité mesurée, d'autant que depuis ces dernières années, malgré un contexte difficile, les orientations nationales de l'UFOLEP, illustrées par de nombreuses initiatives locales de qualité, ont entraîné une augmentation constante de nos adhérents, y compris chez le public « jeune », ce qui pourrait signifier que nous sommes sur la bonne voie, ou du moins que notre fédération remplit correctement son rôle social puisque nous permettons à des personnes de tout âge, de toute origine, de se rencontrer, de s'engager, de partager, d'être davantage des acteurs responsables de leur vie et... si nos actions en cela pouvaient contribuer tout simplement à rendre la société « plus humaine et plus juste » ? Etait-ce finalement un rêve prémonitoire ?

Jean-Marie VERGNE
Membre du comité directeur national



Pôle vie fédérale

Cont@ct



ASSURANCE

Suite aux difficultés rencontrées en matière d'assurance pour les pratiques sportives classées en Risque 3 « R3 » et plus particulièrement pour ce qui concerne les sports mécaniques et les activités cyclistes, vous trouverez ci-après un argumentaire que vous pouvez communiquer à vos élus, commissions techniques et dirigeants d'associations afin qu'ils prennent connaissance de cet important problème.

Nous travaillons collectivement Ligue, APAC et UFOLEP pour trouver des solutions pour la saison prochaine, celles-ci passeront nécessairement par des augmentations significatives

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pierre Chevalier

POINT SUR L'ASSURANCE

Depuis plusieurs années nous sommes alertés lors des commissions techniques APAC au sujet des sinistres occasionnés en UFOLEP et ce, particulièrement sur les activités de type R3.

Ces garanties d'assurance sont assurées, par l'intermédiaire de l'APAC, auprès de la MAIF et ce, depuis le 1^{er} janvier 2004. Les années précédentes, elles l'étaient par AXA.

80% des indemnités déclarées par l'ensemble des composantes de la Ligue concernent des associations ou des licenciés UFOLEP, les sinistres occasionnés par les activités mécaniques et cyclistes représentant à eux seuls plus de 80 % des déclarations UFOLEP.

Cette charge importante de la sinistralité est justifiée par le coût des dossiers corporels lourds en responsabilité civile (il s'agit de décès ou d'invalidité permanente -paraplégie ou tétraplégie-). Une fois les différents postes d'indemnisation cumulés (travaux de mise en conformité de l'habitat, assistance d'une tierce personne, pertes de revenus, préjudices personnels, remboursement des frais de Sécurité Sociale, ...), le coût d'un dossier corporel lourd peut s'élever à 6.000.000 €.

Compte tenu de la judiciarisation de notre société et des incidences dramatiques de ces accidents corporels graves, les sinistres lourds font quasiment systématiquement l'objet d'une mise en cause de responsabilité civile devant les Tribunaux. La plupart des réclamations des victimes sont accueillies favorablement, soit en raison de réelles défaillances d'organisation et de manquements à l'obligation de sécurité pesant sur les associations, soit dans un souci d'indemnisation des victimes et de protection maximale des individus (cf. décision de la Cour de cassation de décembre dernier condamnant une association alors que le pratiquant non licencié avait pénétré sur un terrain à un endroit où le grillage était sectionné. L'association est condamnée pour non entretien du terrain et pour ne pas être intervenue en empêchant cet usager de pratiquer sur le terrain).

Les activités mécaniques et cyclistes se sont très fortement développées ces dernières années ; elles représentent environ 30% des adhérents UFOLEP avec, majoritairement, une population de plus de 35 ans allant jusqu'à plus de 60 ans, ces licenciés souhaitant pratiquer en compétition avec des véhicules de plus en plus performants et avec de plus en plus de participants, ce qui contribue largement à l'augmentation du nombre de sinistres.

Par ailleurs, des abus sont régulièrement constatés sur les déclarations de dommages aux biens (garantie des effets vestimentaires par exemple) ; ils contribuent également à ce déficit (400.000 € d'indemnisation au cours du dernier exercice).

Pour toutes ces raisons, la MAIF a remis en cause la couverture des activités des risques 3 et souhaite des changements radicaux dès la saison prochaine. Cette remise en cause met l'APAC dans une situation très inconfortable car les statistiques de sinistralité ne lui permettraient pas de retrouver facilement un autre assureur, si ce n'est en contrepartie de tarifs très élevés.

Rappelons également qu'une association qui avait été exclue en raison de fausses déclarations d'entraînements destinées à dissimuler l'organisation de compétitions (avec plaques, classements, résultats dans la presse) a dû chercher les garanties d'assurances obligatoires et n'a obtenu qu'une seule proposition, pour une cotisation de 200 € par adhérent !

Actuellement des négociations sont en cours avec AMSRé (l'assureur de la FFM et de la FFSA qui garantit d'ores et déjà les manifestations publiques « VTM » pour l'APAC) pour que cette compagnie prenne la couverture des activités mécaniques lors des entraînements. Cela amènerait très certainement à revoir complètement les procédures assurance que nous avons jusqu'à aujourd'hui pour ces activités.

De fortes augmentations sont à prévoir à compter de la saison sportive prochaine, les assureurs exigeant un retour à l'équilibre.

La piste d'une sélection des risques à la souscription, qui aurait remis en cause le principe de globalité de l'accord de partenariat n'a pas été souhaité par la MAIF et l'APAC. La persistance d'une situation défavorable, mettant en péril l'équilibre économique du partenariat et le principe même de mutualisation des risques implique toutefois la nécessité de revoir sensiblement le dispositif d'assurance de ces risques spécifiques en les isolant des autres activités afin de leur appliquer une tarification adaptée.

Des propositions sont à l'étude afin de mieux maîtriser et sécuriser nos pratiques qu'elles soient en compétitions ou en entraînements.

Il nous faut jouer la solidarité et faire preuve de pédagogie pour expliquer la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ce dossier a été abordé lors de la dernière rencontre des présidents de comités en décembre à Vichy, puis lors de la CN élargie moto à Lyon début janvier, et lors du stage FS cyclo à Salbris.

Il faudra aussi ramener le coût de l'assurance et de la licence au coût de l'activité sur une saison, cela ne représente pas un pourcentage élevé. Le tarif qui était jusqu'alors proposé par l'APAC était très incitatif et a largement contribué à la migration de licenciés venant des fédérations délégataires. Ensuite, c'est par notre offre que nous avons fidélisé ce public.

Pierre Chevalier le 08/02/12

EXEMPLES DE SINISTRES RESPONSABILITE CIVILE

1. Dossier RC Organisation Association Moto Cross : Jeune sportif âgé de 18 ans pénètre sur le circuit motocross appartenant à l'association UFOLEP sans être titulaire d'une licence UFOLEP et de fait, sans disposer de garanties Individuelle Accident. Chute grave et sportif tétraplégique (AIPP 75%). L'association est déclarée responsable à 50% du préjudice corporel pour avoir accepté la participation de personnes non titulaires d'une licence sportive. **La Cour de Cassation a confirmé ce partage de responsabilité. Provision de 3.600.000 €.**
2. Dossier RC. Licencié grièvement blessé (tétraplégie) lors d'une activité motocross. L'avocat de la victime a agi devant la CIVI au titre des articles 222-19 et 121-3 du Code pénal (hauteur insuffisante d'un grillage de protection). Malgré l'homologation préfectorale du terrain, la CIVI a accueilli la demande de la victime. Fonds de garantie a interjeté appel de la décision de la CIVI et a mis en cause l'assureur RC. Appel en cours. **Provision de 6.000.000 €.**
3. Un bénévole, chargé de mettre en place les barrières de sécurité pour une course d'endurance sur circuit, chute en regagnant son hébergement après le repas du soir. IPP prévisible de 22% + préjudice économique (artisan ne pouvant plus travailler en hauteur en raison de troubles de l'équilibre). **Provision de 435.000 €.** La victime assigne l'association pour défaut d'éclairage.
4. Chute d'un motocycliste due à la chute d'un autre participant lors d'un entraînement de motocross sur une piste exploitée par l'association assurée: La victime assigne l'association pour défaut d'organisation. Le TGI déboute la victime de ses demandes de condamnation et d'indemnisation et l'invite à rechercher la responsabilité du participant dont la motocyclette était déjà au sol et qu'il a heurtée. Le jugement est frappé d'appel. Néanmoins la victime assigne le sportif à l'origine de sa chute et un sursis à statuer a été prononcé par la Cour d'Appel (action en responsabilité à l'encontre de l'association) dans l'attente du jugement à intervenir concernant cette instance. Dans les deux cas de figure (RC association ou RC individuelle du licencié, le contrat groupe est concerné). AIPP 85%. **Provision de 4.521.000 €.**
5. Accident de motocross lors d'un entraînement. AIPP de 5 à 15%. **Provision 200.000 €.**
6. **Un dossier Responsabilité civile vient d'être récemment déclaré pour une provision à 1.000.000 €. Le bénévole de l'association reconnaît la piste motocross avec son engin et chute sur une racine. Polytraumatisé.**
7. Lors d'une course cycliste, un concurrent heurte un spectateur derrière les cordes de protection (AIPP 15% et retentissement professionnel). **Provision 215.625 €.**
8. Véhicule tiers fauche 3 cyclistes participant à une randonnée organisée par une association. Une victime tétraplégique. L'assureur du véhicule qui est intervenu au titre de la Loi Badinter engage un recours judiciaire à l'encontre de l'association organisatrice pour défaut d'organisation (véhicule balais non signalé et masquant les cyclistes). **Provision de 2.200.000 €.**
9. Licencié cycliste grièvement blessé lors d'un accident de peloton (paraplégie). Chute résulterait d'un accrochage avec un autre licencié. Forte probabilité de RC sur la base de l'article 1384.1. **Provision 1.900.000 €.**

10. Licencié cycliste grièvement blessé lors d'une chute collective de peloton. Paraparsie lourde. **Provision 1.500.000 €.**
11. Accident grave (deux morts et plusieurs blessés) survenu lors d'une course cycliste. Collision entre deux véhicules motorisés à une intersection. Un des deux véhicules fauche plusieurs spectateurs. L'assureur du véhicule indemnisant les victimes au titre de la loi BADINTER met en cause l'association pour défaut d'organisation. Le véhicule se serait engagé sur l'invitation du signaleur qui aurait commis une faute. De plus, le PV de gendarmerie relève que le signaleur n'était pas titulaire du permis de conduire, contrairement à la réglementation. **Provision 2.000.000 €.**
12. Licencié grièvement blessé (paraplégie) lors d'une séance d'essai préparatoire. Sa moto est entrée en collision avec celle d'un autre concurrent qui n'a pu être identifié. Le licencié a mis en cause l'organisateur pour ne pas avoir protégé le trou dans lequel il a été projeté. TGI et Cours d'Appel ont confirmé la RC de l'association. **Coût du dossier : 1.900.000 €.**
13. Deux licenciés blessés lors d'un motocross régional. La responsabilité de l'organisateur a été confirmée en appel pour non respect de l'obligation de visite du terrain après modification et absence d'information aux pilotes quant à cette modification. **Coût du dossier : 340.000 €.**
14. Licencié chute sur une bosse du circuit motocross. Il est grièvement blessé (paraplégie) et engage la RC de l'association pour défaut d'obligation de sécurité (bosse particulièrement dangereuse). Il est débouté en première instance. Appel en cours de la Cour d'Appel de Paris. **Provision 2.000.000 €.**
15. Lors d'une poursuite sur terre, des concurrents se sont heurtés et un des véhicules est projeté sur une butte sur laquelle se trouve le directeur de course adjoint. La RC du concurrent est engagée sur le fondement de la Loi Badinter et le droit à indemnisation de la victime est total. Appel en cours car la victime a estimé que le TGI avait minoré son préjudice. **Provision 260.000 €.**
16. Concurrent d'un enduro percuté par un autre concurrent à la sortie d'un chemin de terre. Il engage la responsabilité civile de l'association pour défaut de signalisation. **Provision 21.000 €.**
17. Un concurrent perd le contrôle de sa moto et heurte un autre concurrent : **Coût du dossier : 18.000 €.**
18. Perte de contrôle d'un quad qui blesse un spectateur. **Coût du dossier : 40.000 €.**
19. Concurrent sort de piste et heurte un spectateur. **Provision 32.000 €.**

Février 2012

FLASH INFOS

Réunion du comité directeur des 22 et 23 février 2012

« Le Flash Infos donne un aperçu des questions abordées lors de la réunion du Comité Directeur. En aucun cas, il ne remplace le compte-rendu officiel approuvé à la réunion suivante puis diffusé à l'ensemble du réseau. Seul ce dernier comporte les décisions et positions officielles du Comité Directeur ».

Le Comité Directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni les 22 et 23 février à Paris et a abordé les points suivants.

VIE STATUTAIRE

Approbation du compte- rendu du Comité directeur des 8 et 9 décembre 2011.

FINANCES

Le Comité Directeur adopte le compte-rendu financier sous réserve d'intégration des remarques du Commissaire aux comptes. Le résultat s'annonce positif mais il est encore en discussion sur certains points avec le Commissaire aux comptes.

Le Comité Directeur étudie une proposition d'aide à la publication fédérale à inclure au développement de la vie associative (participation à l'abonnement à la revue).

Changement de la Convention d'Objectifs : la ligne relative à l'organisation des compétitions nationales ne sera plus financée par le ministère. Elle devra donc être répartie sur les lignes relatives aux publics ce qui complique la justification ultérieure des actions. Ceci conforte notre orientation vers le sport-société reconnu par le Ministère comme une action primordiale.

Aide au développement associatif

- pour les régions
- pour les départements :
 - aide à la publication fédérale en contrepartie d'une légère réduction sur le reversement par licence

Propositions de tarifs statutaires

Adoptées à l'unanimité avec une augmentation d'environ 2,50 %.

VIE FEDERALE

Le Comité Directeur valide les lettres de mission des pôles et des commissions nationales remises à jour.

AG de Gerzat 2012

Le Comité Directeur :

- valide l'ordre du jour ;
- valide la procédure de vote (présentation du vote électronique) ;
- désigne l'opérateur pour le vote électronique ;
- procède au tirage au sort de la lettre qui déterminera la présentation des candidats par ordre alphabétique (lettre y) ;
- examine les candidatures au Comité Directeur ;
- détermine la composition de la commission nationale de surveillance des opérations électorales ;

- examine les vœux (un seul sera proposé en l'état à l'AG) ;
- examine les questions écrites (elles sont nombreuses plus de 20) et prépare ses réponses ;
- étudie une proposition de modification statutaire pour introduire le développement durable et le sport santé ;
- propose de modifier en même temps les statuts types des comités ;
- valide le rapport moral et la composition du rapport d'activités.

Récompenses honorifiques

Les listes des médaillés pourront être consultées sur le site Internet.

Le Comité Directeur attribue les médailles d'honneur 2012 à Jean-Claude ALLIOT et André BEL.

Développement durable

La compensation carbone pour l'AG est à étudier de façon plus approfondie avec la délégation du Puy-de-Dôme.

Agrément Jeunesse et Éducation populaire

Afin de bénéficier d'une reconnaissance et d'un affichage dans le domaine de l'Éducation populaire (l'agrément de la Ligue n'est pas transférable à l'UFOLEP), le Comité Directeur soutient la demande d'agrément Jeunesse et Éducation populaire.

PROJET POUR L'AVENIR

Présentation et temps de débat.

Elaboration du Projet pour l'Avenir de l'UFOLEP et d'un texte référent qui seront soumis à l'AG de Gerzat et qui détermineront nos orientations sur le long terme.

Le Comité Directeur se prononce :

- sur les valeurs à promouvoir : citoyenneté, laïcité, solidarité ;
- sur les missions ;
- sur les principes d'actions ;
- sur les objectifs généraux.

PARTENARIAT ET RELATIONS INTERFEDERALES

Rencontre de la FFC et suivi du dossier «manifestations sur les voies publiques».

Exposé du projet de décret pour remplacer le décret de 1955 : inquiétude sur l'obligation de solliciter un avis motivé de la fédération délégataire pour obtenir l'autorisation préfectorale. En attente de la publication du décret.

FORMATION

Formation continue : adoption du lieu et de la période du stage de formation continue en juin à La Rochelle.

COMMUNICATION

La question de la fiscalisation de la publicité relative aux partenariats est posée au Commissaire aux comptes et à la société Sport Intelligence.

L'idée de confier la publicité au GIE suit son cours. Des modifications statutaires seront nécessaires.

Enjeu-GIE

Le résultat du GIE pour 2011 est pratiquement équilibré.

Le Comité Directeur souhaite une plus forte représentation des activités des associations de base au sein de la revue : il faudrait proposer une trame d'écriture afin que les articles proposés soient plus facilement utilisables.

Il est prévu d'insérer une partie de la revue dans la lettre aux associations et de proposer un abonnement.

VIE INTERNATIONALE

Le bilan du Congrès de l'ISCA qui s'est déroulé au CNOSF en octobre 2011 est très positif.

AFFILIATIONS - ADHESIONS

Le Comité Directeur accepte la proposition de promouvoir l'utilisation de Web-affiligue par les associations et de promouvoir des applications pour les licenciés par la suite.

Pour la saison prochaine les licences seront directement imprimées sur papier par les délégations ou les associations.

ASSURANCES

Le Président de l'APAC, Roger EVRARD et le Secrétaire Général de Ligue de l'enseignement, Jean-Marc ROIRANT sont présents pour expliquer la situation difficile dans laquelle se trouve l'UFOLEP en matière d'assurance pour les activités R3, notamment cyclistes et motocyclistes.

Des négociations sont en cours pour renouveler les contrats d'assurance des activités cyclistes et mécaniques. Les négociations portent sur les tarifs et sur les actions de prévention à mettre en œuvre pour diminuer la sinistralité de ces activités.

Rappel est fait du rôle de :

- l'association APAC,
- du cabinet de courtage LIGAP,
- de la mutuelle MAC.

Ce sont les structures indispensables pour gérer l'ensemble des risques occasionnés par les nombreuses activités de l'UFOLEP, de l'USEP, de la Ligue, des autres composantes.

Roger EVRARD relate l'importance du déficit de 23 millions d'euros sur le portefeuille assurance depuis environ 10 ans. Il évoque le chiffre d'affaire annuel de l'APAC qui est de 12 millions d'euros avec un ratio de 160 pour les sinistres des activités de l'UFOLEP par rapport aux cotisations.

Il rappelle les principes de l'APAC :

- mutualisation pour que tout adhérent de la Ligue ait les mêmes garanties,
- tarification adaptée aux activités en fonction des services de la Ligue mais aussi des risques UFOLEP.

Il évoque la judiciarisation des affaires pour rechercher systématiquement l'indemnisation des victimes (même si elles sont considérées comme responsables des sinistres).

A la demande de l'UFOLEP, une assurance multi-activité sera de nouveau proposée sur déclaration spécifique de l'association

CLOTURE DU PRESIDENT de l'UFOLEP

C'est la fin d'une mandature et la dernière réunion pour certains membres du Comité Directeur.

Le Président rappelle les travaux réalisés et les nombreuses avancées au cours de ce mandat du Comité Directeur. Il dresse un bilan rapide des actions réalisées au cours de la mandature notamment :

- la maîtrise des budgets,
- les bases de la refondation idéologique.

INTERVENTION DE JEAN-MARC ROIRANT

Pour transmettre les remerciements et les félicitations du CA de la Ligue pour l'engagement et le travail réalisé par les membres du Comité Directeur.

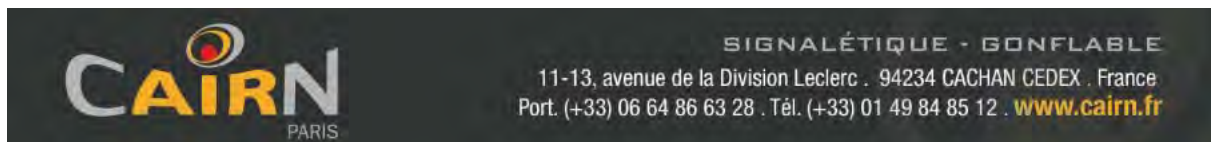


Pôle communication

Cont@ct



COMMUNICATION



Après avoir équipé l'UFOLEP Nationale sur le Playa tour de terrains et d'arches gonflables, CAIRN vous propose ces produits à tarifs préférentiels sous forme de commandes mutualisées. Vous trouverez ci-dessous les descriptifs des petites arches et des terrains multisports et ci-après les modèles.

- Structures gonflables en textile enduit PVC (275g/m²).
- Gonflage permanent par soufflerie intégrée 220V à air naturel.
- Montage environ 4 minutes à 1 personne, poids ultra léger.
- Possibilité de nettoyer en machine à laver dans les ateliers CAIRN.
- Ensemble livré avec soufflerie, lests, haubans, piquets, housse de rangement et notice d'utilisation.
- Modèles déposés INPI.
- Réalisation des marquages quadrichromie par procédé d'impression numérique haute résolution (300 dpi-double trame) résistant 2 ans aux UV ou en peinture spéciale bâche
- Participation ÉCO-CONCEPTION comprenant séparation et recyclage à 100% des bâches PVC enduites et polyester, dans le respect des Normes ISO.

Petites arches

Arche PRESTIGE 100/400 dimensions int L 4m x H 3m x ø 1m - dimensions ext. L 6m x H 4m
Pack déco marquages 2 faces piliers 1m et traverse 1,5m
4 Marquages fixes/amovibles sur piliers L1m x H 1m
2 Marquages fixes/amovibles sur traverse L1,5m x H 1m
Frais techniques compris

	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC (marquages compris)
Pour 1 arche	2 692,00 €	3 219,63 €
Pour 5 arches	2 580,00 €	3 085,68 €
Pour 10 arches	2 270,00 €	2 714,92 €
Pour 20 arches	2 065,00 €	2 469,74 €

🚧 Option rallonge 4 à 6 m : 299 € TTC

Terrains multisports

Pourtour de terrain de foot gonflable de section de 75 cm cotes extérieures 30m x 15m comprenant une entrée de 4 m

PACK VISIBILITE COMITES :

- Marquage fixe sur linéaire L 1m x H 0,75cm
- Frais techniques de maquettage des logos présentation de BAT

	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC (marquages compris)
Pour 1 terrain	7 927,00 €	9 480,69 €
Pour 5 terrains	7 560,00 €	9 041,76 €
Pour 10 terrains	6 490,00 €	7 762,04 €
Pour 20 terrains	5 775,00 €	6 906,90 €

🚧 Options buts : nous consulter

COMMUNICATION

Ces prix s'entendant hors frais de port au départ de Nantes.

Délais de fabrication : 3 à 6 semaines selon quantités

Offre valable jusqu'au 15 avril 2012

Règlement 40 % à la commande et le solde à la livraison

Fournir logos format EPS ou vectorisée 300 DPI ech 1/10mm



Bon de commande « PETITE ARCHE CAIRN »

Le comité UFOLEP :

Commande petite arche(s) au prix unitaire TTC port non compris de 3 219,63 € (*)

(*) *tarif préférentiel selon quantité commandée mutualisée*

A renvoyer à l'UFOLEP Nationale Pôle communication 3 rue Récamier 75341 Paris cedex 07
pour le 10 avril 2012



Bon de commande « TERRAIN MULTISPORT CAIRN »

Le comité UFOLEP :

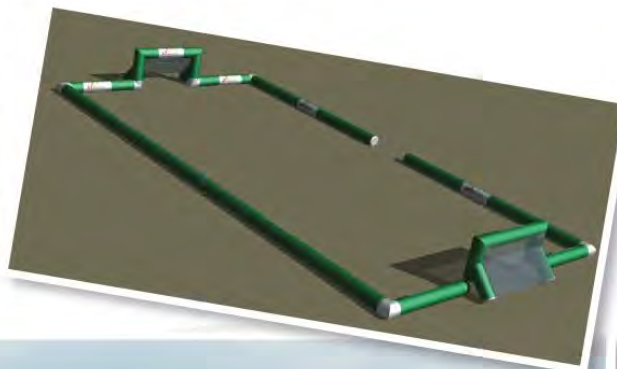
Commande terrains(s)multisports au prix unitaire TTC port non compris de 9 480,69 € (*)

(*) *tarif préférentiel selon quantité commandée mutualisée*

A renvoyer à l'UFOLEP Nationale Pôle communication 3 rue Récamier 75341 Paris cedex 07
pour le 10 avril 2012

Après avoir équipé l'UFOLEP Nationale sur le Playa tour de terrains et d'arches gonflables, c'est tout naturellement que nous nous sommes associés à l'UFOLEP pour vous proposer ces produits à tarifs préférentiels sous forme de commandes mutualisées.

Les arches vous permettront d'augmenter votre visibilité sur les évènements que vous organisez (course cycliste, raids...). Les terrains gonflables deviendront quant à eux les supports incontournables de vos nombreuses animations sportives de proximité.



CARACTÉRISTIQUES

- Fabrication Française.
- Structures modulables : plusieurs configurations possibles.
- Possibilité de personnaliser la structure.
- Montage rapide et simple : moins de 30 minutes à une personne.
- Produit léger et compact .
- Offre promotionnelle pour toute commande passée avant le 15 avril 2012.
- Prix dégressifs suivant les quantités commandées : voir annexe.
- Démarche de production écologique :
 - encres numériques à UV et non plus aux solvants.
 - collecte et recyclage de nos rebus de production (PVC, cartons, cartouches d'encre...).
 - recyclage des structures usagées qui seront transformées en joncs.
 - récupération l'eau de pluie pour entretenir nos locaux et nettoyer les produits.



Contact

CAIRN - Informations techniques – paris@cairn.fr – Tél : 01 49 84 85 06

ufolep - Retour des Bons de Commande : jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr

CAIRN PARIS:
11-13 avenue de la division Leclerc
94234 CACHAN CEDEX . France

www.cairn.fr 

Petites Arches



SIGNALÉTIQUE - GONFLABLE

11-13, avenue de la Division Leclerc . 94234 CACHAN CEDEX . France
Port. (+33) 06 64 86 63 28 . Tél. (+33) 01 49 84 85 12 . www.cairn.fr

- ✓ PVC 275g/m² : produit conditionné dans un sac (inférieur à 25kg)
- ✓ Fabrication française : produit de qualité, cousu main
- ✓ Gonflable en 4 minutes, Montage en 15 minutes à une personne
- ✓ Personnalisation de l'arche avec des visuels « Comité » sur la traverse et les piliers



sur la traverse et les piliers
avec des visuels « Comité »
Personnalisation de l'arche

- ✓ Possibilité d'ajouter des rallonges de traverse pour augmenter l'empattement de l'arche (voir ci-contre)
- ✓ Possibilité d'ajouter des partenaires locaux via des marquages amovibles à fixer sur le terrain par velcros (ex. : partenaires privés, institutionnels, etc.)



Diamètre: 1 m

Dimensions extérieures :

Longueur : 5,3 m

Hauteur : 4,4 m

Dimensions intérieures :

Longueur : 3,3 m

Hauteur : 3,4 m



- ✓ Prix dégressifs suivant les quantités commandées par le réseau UFOLEP
- ✓ Garantie 1an du moteur et 2 ans de la toile, des coutures et des impressions

Terrain Multisports

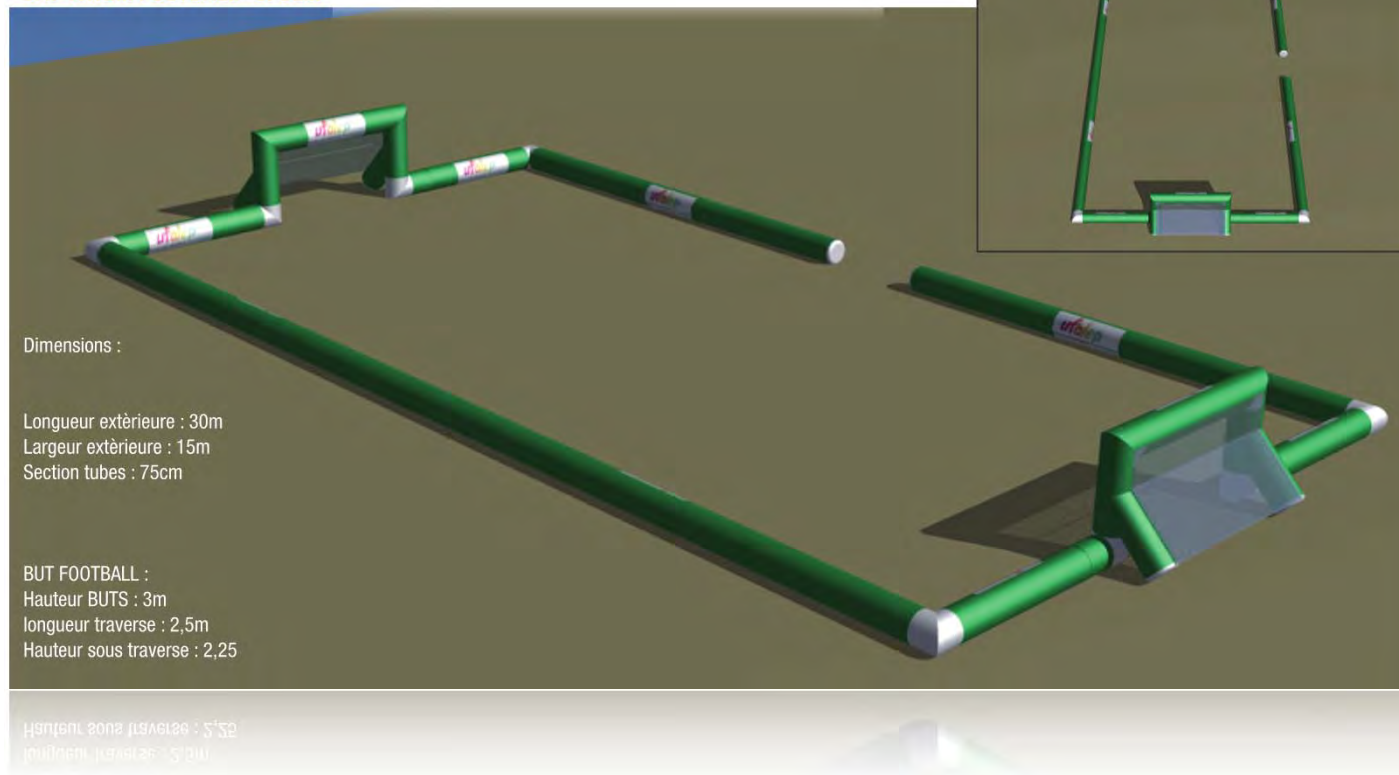


SIGNALÉTIQUE - GONFLABLE

11-13, avenue de la Division Leclerc . 94234 CACHAN CEDEX . France
Port. (+33) 06 64 86 63 28 . Tél. (+33) 01 49 84 85 12 . www.cairn.fr

- ✓ Matière légère : PVC 275g/m², produit simple de stockage (< à 1m³) et facilement transportable (conditionné dans un sac)
- ✓ Fabrication française : produit de qualité, cousu main
- ✓ Produit léger : Montage rapide (environ 30 min à 1 personne)
- ✓ Personnalisation de la structure avec 10 visuels « Logo Comité » sur le terrain

BAT Terrain FOOTBALL- UFOLEP





- ✓ Possibilité de moduler les buts :
 - ✓ en ajoutant des rallonges sur les buts de foot pour faire des poteaux de rugby,
 - ✓ En ajoutant un panneau de basket sur la traverse du but de foot,
 - ✓ En remplaçant les buts de foot par des panneaux de basket,
- ✓ Possibilité d'ajouter des partenaires locaux via des marquages amovibles à fixer sur le terrain par velcros (ex. : partenaires privés, institutionnels, etc.)
- ✓ Prix dégressifs suivant les quantités commandées par le réseau UFOLEP
- ✓ Garantie 1an du moteur et 2 ans de la toile, des coutures et des impressions

QUESTION DE CONGRES 2013

Rencontre interrégionale « Education populaire, sports et corps » Journée du 4 avril 2012 – Nantes (Domaine de la Gournerie)

Dès les origines l'éducation populaire s'est investie dans l'éducation physique, dans les sports, voire dans une autre façon de concevoir et de vivre son corps. Ces activités furent, en particulier, au cœur du mouvement des auberges de jeunesse. La Ligue de l'enseignement promeut dès sa création des sociétés de gymnastique aussi importantes pour elle que les bibliothèques municipales. Elle met ainsi en oeuvre la prescription antique de Juvénal, « Un esprit sain dans un corps sain ». La Ligue joue un rôle important dans la fabrication de ce que le sociologue Pierre Arnaud appellera les athlètes de la République. Cette conception évoluera progressivement, en même temps que des intérêts divers, médiatiques, économiques, politiques, alimenteront des représentations très contradictoires. Aujourd'hui, pour nous, mouvement laïque, le goût de l'effort gratuit, la compétition associée au respect de l'adversaire, la volonté de réalisation personnelle, l'individuel par le collectif, le mental par le physique sont autant de valeurs et de finalités qui représentent le meilleur de l'esprit sportif. Dans quelle mesure ces objectifs sont-ils repris par les mouvements d'éducation populaire, la Ligue et ses secteurs sportifs –Ufolep et Usep- en particulier ? L'autre idée du sport que nous défendons est-il perçue dans le monde associatif et par nos partenaires ? Avons-nous intégré tous les apports des sciences humaines sur le corps ?

9h30-12h30 - Matinée : Table ronde

- ❖ La problématique générale de la question de congrès et la dimension spécifique de l'éducation physique et du sport. La place de la perception du corps dans notre mouvement.

Intervenant : Nicolas Sadoul, secrétaire national de la Ligue de l'enseignement.

Comment le corps et l'activité physique et sportive sont-ils perçus et mis en scène dans les mouvements d'éducation populaire ? Allons-nous vers une conception humaniste ou vers une instrumentalisation des pratiques corporelles ?

Intervenant : Pierre Parlebas, sociologue, président des Ceméa, expert auprès de l'Unesco.

- ❖ L'Ufolep, fédération affinitaire, développe un sport ouvert à tous les publics à des fins éducatives et sociales. L'intervention porte sur la nature et le rôle d'une fédération affinitaire, revendiquant des valeurs et des pratiques cohérentes. Et sur sa place dans le système sportif.

Intervenant : Philippe Machu, président de l'Ufolep

- ❖ La place du sport dans les activités d'une fédération départementale de la Ligue. Une évaluation du quantitatif au qualitatif : des effectifs, nombre de licenciés et d'associations, à la prise en compte effective de notre philosophie par les pratiquants.

Intervenant : Gilles Cavé, secrétaire général de la Ligue de Loire Atlantique

14h30-16h30 - Après-midi : Deux réalisations

- ❖ **Le Skatepark « Le Hangar ».** Sur ces 5300 m² dédiés aux sports de glisse et aux cultures urbaines, la FAL a fait de la pédagogie un élément essentiel de sa démarche, en formant des futurs professionnels du sport d'une part et en encadrant des pratiques individuelles ou collectives d'autre part.

www.lehangar-skatepark.com

- ❖ **Les Ecoles du sport.** Elles sont développées par l'UFOLEP 44. Elles répondent à un besoin des jeunes enfants et à une préoccupation de leurs parents pour une pratique sportive non spécialisée dans un souci d'épanouissement de l'enfant, de confrontation avec les autres et de convivialité dans ses relations avec les parents volontaires et les animateurs. <http://new.ufolep44.com/page/ecole-du-sport>



« Education Populaire, sports et corps »

Mercredi 4 avril à Nantes

Fédération départementale

Union régionale

Participant

Nom :

Prénom

Fonction

Tél :

Mail :

Déjeunera : **Oui** **Non**

N.B : Vous recevrez toutes les informations pratiques par retour de mail.

Merci de retourner ce bulletin avant le 10 mars 2012, à Lydia Lucida
llucida@laligue.org - Fax : 01.43.58.97.35

Enquête INTERNET



Pour renforcer l'identité de la fédération, il nous paraît incontournable d'harmoniser l'affichage des sites internet des différentes entités du réseau. Il s'agit également de répondre aux attentes des comités et des commissions nationales en ce domaine. C'est pourquoi le Pôle communication travaille à un projet de générateur de sites. Il nous semble incontournable d'investir sur ce support pour l'ensemble du réseau afin d'optimiser les résultats, faciliter au maximum les « process » en mettant à disposition un site pré-configuré (arborescence, fonctionnalités, maintenance et hébergement) qui pourra être décliné dans une certaine mesure en fonction du territoire ou de l'activité traitée et de notre budget.

Pour ce faire nous vous proposons de répondre à ce questionnaire qui nous donnera le maximum d'informations pour affiner le cahier des charges.

Nous vous proposons de remplir cette enquête pour le **23 mars 2012** au plus tard.

Vous pouvez remplir le document ci-après informatiquement ou bien l'imprimer, le remplir, le scanner puis nous le retransmettre par mail (rpaul.lalique@ufolep-usep.fr ou jvillaudirere.lalique@ufolep-usep.fr). Nous le mettons en ligne en pdf et en doc sur l'extranet du site fédéral rubrique communication – actualités.

Merci.

ENQUETE INTERNET

Nom du département, de la région, de la CNS						
Coordonnées du référent internet						
Statut du référent internet (délégué, secrétaire,...bénévole...)						
Existence d'un site web	Oui			Non		
Site indépendant ou mutualisé avec la Ligue départementale	Indépendant			Mutualisé		
Nom du domaine						
Coordonnées du site						
Type d'alimentation	Centralisée			Décentralisée		
Mise à jour, actualisation, fréquence						
Type de site	Blog		CSM		Solution sur mesure	
Type de langage de programmation						
Nom du CSM	Joomla		Drupal		Word presse	
Si autre, nom du CSM						
Budget alloué au site (maintenance, hébergement, développement annuel,...)						
Quelles solutions de référencement	Naturel			Payant		
Partenariats autour du site, ventes d'espaces publicitaires						
Hébergement	Formule tout compris avec sauvegarde des données		Serveur mutualisé		Serveur dédié	
Quel format ?						
Espace disque, trafic mensuel ?						
Présence de bases de données (licenciés, associations) ?	Oui			Non		
Transfert de données ?	Oui			Non		
Style graphique, en accord avec la charte graphique nationale	Oui			Non		

Quelles sont les rubriques de votre site ?				
Présence d'un extranet	Oui		Non	
Actualités – infos	Oui		Non	
Documents – téléchargement	Oui		Non	
Formations - stages	Oui		Non	
Activités sportives ou commissions (règlement des compétitions, calendrier, matériel, résultats)	Oui		Non	
Activités thématiques – dispositifs (DD, sport santé, publics, écoles de sport...)	Oui		Non	
Liens – site internet – nos partenaires nationaux ou locaux	Oui		Non	
Album – archives	Oui		Non	
Vie associative – centre de ressources (s'assurer, s'affilier, s'engager)	Oui		Non	
Comité – instances statutaires (statuts et règlement) – qui sommes-nous ?	Oui		Non	
Annuaire – carte des associations	Oui		Non	
Communication – la boutique	Oui		Non	
Autres ...				
Quelles sont les fonctionnalités de votre site ?				
Plan du site	Oui		Non	
Glossaire	Oui		Non	
Moteur de recherche	Oui		Non	
Agenda	Oui		Non	
Boîte à idées	Oui		Non	
Forum	Oui		Non	
Compteur des visiteurs	Oui		Non	
Inscription newsletter	Oui		Non	
Annuaire de vidéos	Oui		Non	
Sondage	Oui		Non	
Module quiz	Oui		Non	
Envoyer une alerte	Oui		Non	
Musique	Oui		Non	
Web TV pour vidéos	Oui		Non	
Formulaire de contact (pour alimentation en ligne)	Oui		Non	
Partage réseaux sociaux	Oui		Non	
Flux RSS	Oui		Non	
Base de données résultats	Oui		Non	
Que comprend votre module de gestion (backoffice) ?				
Editeur visuel	Oui		Non	
Blocs pré formatés	Oui		Non	
Zones membres	Oui		Non	

La Ligue de l'enseignement du Morbihan recherche un(e) chargé(e) de mission vie associative/UFOLEP

PROFIL DU POSTE

Contrat :

- ✚ Contrat à durée déterminée d'une durée de 6 mois renouvelable
- ✚ 35h hebdomadaires annualisées
- ✚ Convention collective de l'animation socio-culturelle : indice 280
- ✚ Poste à pourvoir au 1^{er} juin 2012.

Lieu de travail : siège de la Ligue de l'enseignement du Morbihan, 51 avenue Chenailier, 56100 Lorient. Déplacements fréquents sur l'ensemble du département du Morbihan, la Région Bretagne et parfois le territoire national.

Mission : participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets et actions de la fédération concernant la vie associative et l'UFOLEP :

- Conception, animation et encadrement d'activités sportives, de loisirs en direction de publics diversifiés
- Développement d'activités et projets associatifs, sportifs auprès de différents partenaires
- Participation aux actions de formation
- Promotion des activités de la Ligue et de l'UFOLEP
- Animation du réseau des bénévoles et des associations affiliées
- Participation au fonctionnement statutaire de l'UFOLEP

Ces missions s'effectuent sous l'autorité du directeur et sont encadrées par le responsable du service vie associative.

Le chargé de mission vie associative-UFOLEP participera à la mise en œuvre du projet fédéral de la Ligue de l'enseignement du Morbihan en lien avec l'ensemble des autres secteurs.

Compétences requises

- Licence STAPS ou BPJEPS ou BEESAPT
- Pratique et connaissance de différentes activités sportives, adaptabilité à des pratiques sportives non connues

Connaissances

- Connaissance de la législation en matière d'activités physiques et sportives
- Maîtrise technique et pédagogique des activités physiques et sportives
- Méthodologie de projet
- Maîtrise de l'outil informatique

Aptitudes

- Bon relationnel ; disponibilité ; rigueur ; adaptabilité ; autonomie ; capacité à travailler en équipe

Conditions d'exercice

- Permis B
- Amplitude horaire ponctuelle soirs et week-end

CV et lettre de motivation à adresser à la Ligue de l'enseignement du Morbihan à l'attention de Madame Hélène BRUS 51 avenue Chenailier, 56100 LORIENT ou par mail ufolep@ligue56.fr

Modifications du répertoire national



✚ Délégations départementales :

- Marne : nouveau numéro de télécopieur 09 71 70 43 97

✚ Président régionaux :

- KOEBEL Jean-Claude : jc.koebel@orange.fr

✚ Commissions Nationales Sportives :

- Gymnastique artistique : DUVRAISE-LEVADOUX Florence dufraiselevadoux@bbox.fr



Pôle formation stages

Cont@ct



BF 1 A spécifique - Escalade
Les 14-15 et 21-22 avril 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	ESCALADE - BF1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 14-15 à Lyon (69) et 21-22 avril 2012 à St-André-en-Royan (38)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié(e) UFOLEP (16 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire ET participé à un Tronc commun (BF1)  Niveau technique requis en fin de formation : grimper 5A à vue
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur UFOLEP en escalade  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>30 heures de formation (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Licence UFOLEP (2011/2012) et livret de formation  Son propre matériel d'escalade  Documentation personnelle, règlement technique
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Julien PERROT
Formateur	Christophe MAURY
Coût par stagiaire	<p>170 € avec hébergement 1 pension complète + déplacement minibus le 2^{ème} week-end 2 week-ends de formation (1^{er} mur intérieur, 2^{ème} mur extérieur)</p>
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Rhône-Alpes Parc du Chêne - 12 rue du 35^{ème} RA 69500 BRON</p> <p> 04 72 37 26 35 / 06 89 04 36 23</p> <p> ufolep.rhonealpes@laposte.net</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le 6 avril 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Rhône-Alpes</i> », qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012  1 enveloppe autocollante, affranchie à 1,40€ et libellée à l'adresse du candidat

**BF1A / BF2A - Gymnastique artistique
du 21 au 25 avril 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique - BF 1 A	Gymnastique - BF 2 A
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 21 au 25 avril 2012 à Fumel (47)	
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (14 ans minimum) ✚ Avoir validé sa période probatoire 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (17 ans minimum) ✚ Être titulaire d'un BF1A complet et du PSC1
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans le département ou la région ✚ Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation
Contenus de formation	<p><u>Durée : 38 heures</u></p> <p><u>Tronc Commun (1)</u> : Connaissance du mouvement associatif et sportif, pédagogie et sécurité de la pratique.</p> <p><u>Spécifique</u> : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement.</p>	<p><u>Durée 28 heures :</u></p> <p><u>Tronc Commun (2)</u> : Connaissance du mouvement associatif et sportif, pédagogie et sécurité de la pratique.</p> <p><u>Spécifique</u> : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement.</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive 	
Responsable administratif	Bertrand BEDIN	
Responsable formation	Sylvie ESTRADA	
Formateur (s)	Sylvie ESTRADA – Rudy D'HUSLT – Sylvain CAPDEVILLE	
Coût par stagiaire	150,00 €	
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Lot-et-Garonne 108 rue Fumadelles 47000 AGEN</p> <p>☎ 05 53 77 05 34 - Fax : 05 53 77 05 37</p> <p>✉ ufolep47@laligue-fol47.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>7 avril 2012</u></p>	
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 47 » qui transmet le dossier), et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat 	

BF1 A spécifique - Sports Mécaniques Moto**Les 19-20 mai et le 17 juin 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Mécaniques Moto - BF 1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 19-20 mai à Wingles (62) et le 17 juin 2012 à Fontaine les Croisilles (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir son Tronc commun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>23 heures de formation (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive et moto
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Claude SABLE
Formateur (s)	M. COEUGNIET – L. BECLIN – Jean-Claude SABLE
Coût par stagiaire	40 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@ligue62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 12 mai 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Pas-de-Calais »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF 1 O - Sports Mécaniques Moto
Les 21 et 22 avril 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Types de stage	Sports Méca. Moto - BF 1 O
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 21 et 22 avril 2012 en Franche-Comté
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (17 ans minimum)  Période probatoire validée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir officiel 1^{er} degré : directeur de course  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>20 heures de formation (parties Tronc Commun et Spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Place de la fédération au sein du mouvement sportif  Technique et pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Julie CHATEAU-LINTYMER
Responsable formation	Lionel BALIGAND
Formateur	Lionel BALIGAND
Coût par stagiaire	40 euros (restauration et hébergement non compris)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Franche-Comté Julie CHÂTEAU-LINTYMER 14 rue Violet 25000 BESANCON</p> <p> 03 81 25 51 46  ufolep.fc@gmail.com</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le 6 avril 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Franche-Comté », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF 1 O spécifique - Sports Méca. Moto
Du 1^{er} au 3 juin 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Moto - BF1O spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du vendredi 1 ^{er} (18h) au dimanche 3 (18h) juin 2012 à Bastide d'Engras (30)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié(e) UFOLEP (17 ans minimum) ✚ Avoir validé sa période probatoire ✚ Avoir participé à un Tronc commun (BF1)
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir directeur de course moto 1^{er} degré ✚ Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association ✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>12 heures de formation (spécifique) + Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes et clé USB ✚ Licence UFOLEP (2011/2012) et livret de formation
Responsable administratif	Laurence MERITE
Responsable formation	Robert DUFAUD
Formateurs	Robert DUFAUD – François JOVÉ
Coût par stagiaire	<p>Stage en pension complète :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 € pour les licenciés UFOLEP Languedoc-Roussillon - 80 € pour les licenciés des autres régions
Inscriptions	<p style="text-align: center;">Inscription en ligne sur internet : www.ufolep-lr.org <u>Ou</u> fiche d'inscription à retourner par mail à crufoleplr@hotmail.fr</p> <p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ CRUFOLEP Languedoc-Roussillon 200 avenue du Père Soulas 34094 MONTPELLIER Cedex 5</p> <p>☎ 04 67 54 02 02 ou 06 82 10 67 80 ✉ crufoleplr@hotmail.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers au CRUFOLEP : <u>1^{er} mai 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Languedoc-Roussillon</i> ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser





















**Capacité de commissaires Moto
Le 18 mars 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Moto : capacité de commissaires
Date et lieu du stage	Le 18 mars 2012 à Liévin (62)
Public	 Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)
Objectif	 Devenir commissaire de piste, commissaire administratif, commissaire au pointage, commissaire technique Moto en vue d'obtention de la carte de commissaire UFOLEP
Contenus de formation	 Unité A : Connaissances de base (tronc commun)  Unité B : Rôle du commissaire de piste et sécurité  Unité C : Contrôle de machines et de l'équipement du pilote  Unité D : Contrôle administratifs  Unité E : Pointage et classements
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes  Licence 2011-2012
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Claude SABLE
Formateurs	Francis PLOUVIER - Dominique BOULONNAIS - Jean Claude SABLE
Coût par stagiaire	15 euros
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p>  UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES  03 21 72 67 24  crufa@lique62.org Date limite de réception des dossiers : <u>16 mars 2012</u>
Composition du dossier d'inscription	 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

Prévention et Secours Civiques - niveau 1
Le 14 avril 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	PSC 1
Date et Lieu du stage	Le 14 avril 2012 à Vermelles (62)
Public	 Licencié UFOLEP
Objectif	 Obtenir le diplôme de formation aux premiers secours
Contenus de formation	<p>Les situations d'accident sont abordées en huit modules :</p> <ul style="list-style-type: none">  La protection  L'alerte  La victime s'étouffe  La victime saigne abondamment  La victime est inconsciente  La victime ne respire pas  La victime se plaint d'un malaise  La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Licence UFOLEP  Tenue sportive
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Philippe BERTOUX
Formateur (s)	Philippe BERTOUX
Coût par stagiaire	45 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Flandres-Artois Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  crufa@ligue62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>7 avril 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 59/62</i> »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**Prévention et Secours Civiques - niveau 1
Les 14 et 15 avril 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
Date et Lieu du stage	Le 14 et 15 avril 2012 à Vert-Saint-Denis (77)
Public	✚ Licencié UFOLEP 2011-2012 (ou non licenciés)
Objectif	✚ Obtenir le diplôme de formation aux premiers secours
Contenus de formation	<p>Durée : 10 heures</p> <p>Les situations d'accident sont abordées en huit modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ La protection ✚ L'alerte ✚ La victime s'étouffe ✚ La victime saigne abondamment ✚ La victime est inconsciente ✚ La victime ne respire pas ✚ La victime se plaint d'un malaise ✚ La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)
Documentation et matériel demandé	✚ Matériel de prise de notes
Responsable administratif	Anthony ROBERT – Délégué UFOLEP 77
Responsable formation	Anthony ROBERT – Délégué UFOLEP 77
Formateur (s)	Audrey MAILLOT –Stéphane DECLERCQ
Coût par stagiaire	55 € (licenciés) - 65 € (non licenciés) Stage sans restauration, ni hébergement
Inscriptions	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Sur le site http://formation.folep-idf.org ✚ Par mail : folep.usep77@wanadoo.fr <p>Date limite d'inscription : Lundi 9 avril 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Seine-et-Marne » et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser <p>Règlement à envoyer au siège du comité départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✉ UFOLEP Seine-et-Marne Maison de l'Enseignement – Impasse du Château 77000 MELUN ☎ 01.64.87.12.62 <ul style="list-style-type: none"> ✚ 1 grande enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

RANDONNEE MULTIACTIVITES

Brevet fédéral 1er degré d'Animateur

avec un module marche nordique



14 & 15 avril 2012

au
Centre de vacances ALEB
3 Allée du Bois Taussat
33138 LANTON
(Gironde)



TOUS LES SPORTS **AUTREMENT
AQUITAINE**



TOUS LES SPORTS **AUTREMENT
GIRONDE**

Le Comité régional Aquitaine par le biais du comité de Gironde organise la partie spécifique du brevet fédéral 1^{er} degré d'animateur de randonnée multiactivités (pédestre, marche nordique, randonnées d'orientations...)

Lieu : Centre de vacances ALEB, 3 Allée du Bois Taussat, 33138 LANTON (Gironde)

Dates : 14 et 15 avril 2012. Rendez-vous le 14 avril à 08h30 (accueil à partir de 8h00). Fin du stage le dimanche vers 14h00.

Public :

- licencié UFOLEP
- avoir 16 ans
- pouvoir justifier de 20h (minimum) d'investissement dans son association et de la partie tronc commun du brevet fédéral (réalisable à posteriori)

Contenu du stage correspondant au Plan national de formation (durée 16h) :

- Technique et pédagogie
 - *la connaissance et la maîtrise de la technique,*
 - *la connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre,*
 - *animation pédagogique,*
 - *module théorique et pratique sur la marche nordique (présentation générale, santé, physiologie et sécurité),*
- Législation
 - *réglementations concernant la pratique de l'activité,*
 - *responsabilités des usagers et des animateurs bénévoles,*
- Sécurité de la pratique
- Environnement
 - *connaissance du milieu de vie,*
 - *développement durable,*

Objectifs :

- Être capable de préparer une sortie de randonnée
- Être capable d'animer une sortie de randonnée
- Être capable de gérer un groupe et d'en assurer la sécurité

Documentation et matériel demandé :

- Matériel de prise de note,
- Clef USB,
- lampe frontale (si vous en possédez une),
- une boussole,
- Si possible ordinateur portable,
- Livret de formation si vous le possédez,
- Tenue sportive (surtout une bonne paire de chaussure) pour les différentes sorties prévues,

Composition du dossier :

- Fiche d'inscription ci-jointe,
- Un chèque à l'ordre de votre comité départemental UFOLEP et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser,

Comité Départemental UFOLEP de la Gironde –

Château Betailhe – 72, Avenue de l'Eglise Romane – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX –

Tel : 05-56-79-00-22 – Fax : 05-56-01-02-84

Site Internet : <http://ufolep33.free.fr> – Mail : ufolep33@yahoo.fr

- Photocopie de la licence 2011-2012 (pour ceux hors Gironde),

Inscriptions :

Auprès de votre comité départemental UFOLEP **avant le 4 avril** délai de rigueur
Pour information 20 places sont disponibles pour ce stage.

Coût par stagiaire :

60€

Pour information les pré requis pour l'entrée en formation BF1 A

Etre capable d'orienter une carte avec une boussole
Etre capable de lire une carte IGN à l'aide de la légende
Etre capable de suivre un itinéraire sur une carte
Etre capable de se positionner sur une carte
Etre capable de vérifier et d'utiliser son matériel
Etre capable de respecter le code de la route
Etre capable d'appliquer quelques éléments de sécurité liés à l'encadrement des groupes

Cette formation constitue le premier niveau de diplôme fédéral UFOLEP en randonnée. Il vous permettra d'acquérir toutes les compétences nécessaires à l'encadrement et à la mise en place de sortie nature en randonnée. Ce diplôme valorisera également les connaissances et compétences que vous avez acquises tout au long de votre parcours associatif sur cette activité physique.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette formations vous pouvez nous contacter à :

UFOLEP 33 au 05.56.79.00.22

> Dordogne : Patrick Mans

82, avenue Georges Pompidou - BP 1055 -

24001 Périgueux Cedex

Tél.:05.53.02.44.15

fax: 05.53.53.93.95 Email: ufolep@laligue24.org

Site Internet: <http://www.ufolep.laligue24.org/>

> Gironde : Loïc Blanchet

Château Bétailhe 72 avenue de l'Église Romane

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Tél./Fax : 05.56.79.00.22 Adhésions/assurances : 05 56 44 52 25

Email: ufolep33@yahoo.fr

Site Internet: <http://ufolep33.free.fr/>

> Landes : Gilles Couture

122, rue du Général de Lobit - 40000 Mt De Marsan

Tél.: 05.58.06.31.32 - fax.: 05.58.06.05.81

Email: ufolep.40@wanadoo.fr

Site Internet: <http://www.ufolep40.fr/>

> Lot & Garonne : Bertrand Bedin

108, rue des Fumadelles - 47000 Agen

Tél.: 05.53.77.05.34 - fax.: 05.53.77.05.37

Email : ufolep47@laligue-fo47.org

Site Internet: <http://www.laligue-fo47.org/-UFOLEP-.html>

> Pyrénées Atlantiques : Stéphane Lalanne

Résidence Boyrie - 17, rue Boyrie - 64000 Pau

Tél.: 05.59.32.00.66 - fax.: 05.59.72.91.97

Email: ufolep64@ufolep-aquitaine.org

Site Internet: <http://www.ufolep64.com/>

Voici le cadre de formation où est situé le centre et où seront effectués les modules pratiques du stage.





Pôle prospective et développement

Cont@ct



SPORT EN MILIEU RURAL



L'UFOLEP 78 et l'Association Sports Loisirs des Foyers Ruraux des Yvelines ont signé un protocole de partenariat pour le développement des activités sportives dans les territoires ruraux.

Ce modèle de convention peut servir aux comités qui se rapprocheraient du réseau des foyers ruraux.

La situation sportive actuelle des foyers ruraux a été présentée dans les 2 précédents "Cont@ct".

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/protocole-78-foyers-ruraux.pdf>



Pôle vie sportive

Cont@ct



Compte rendu de la réunion les 25 & 26 février 2012 à Salbris (CRJS)

Présents : P. DEMATTEIS - JC. DURAND - D. MANUEL - J. ROBICHON - JC. VACHER

Excusés : A. BOUGEARD (CD National), B. GALLET (DTNA) – M. DEMOULIN – M. LE GLEVIC – A. GAILLEDRAT

OUVERTURE DE LA SÉANCE

D. MANUEL ouvre la séance à 10 h, en faisant part aux membres de la CNS des courriers reçus et des réponses qui ont été apportées. Puis les points suivants sont abordés et commentés :

RÉUNION AU SIÈGE DE LA FFC LE 14 FÉVRIER

C'est dans une ambiance cordiale, que le Président de la FFC D. LAPPARTIENT, le Directeur général O. QUEGUINER, et le Directeur Juridique C. LAVERGNE, ont reçu, P. MACHU Président de l'UFOLEP, B. GALLET Directeur Technique National adjoint et D. MANUEL responsable de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Nous souhaitons renouer le dialogue interrompu en 1996 suite à la rupture de la convention, et faire un tour d'horizon des problèmes liés au cyclisme : sécurité, signaleurs, voie publique, développement du cyclisme, etc.

Discussion également autour du protocole d'accord signé entre les départements Ain, Drôme, Ardèche autour d'un calendrier d'épreuves communes ouvertes aux deux fédérations.

Il n'y a pas pour l'instant de constat fait de part et d'autre pour mesurer les effets de tels protocoles, nous avons rappelé à la FFC, qu'elle ne pouvait signer directement un protocole d'accord avec un comité départemental, voire régional, sans que la direction nationale de l'UFOLEP n'ait donné son accord. Il en est de même du côté de la FFC.

Une commission mixte devrait être créée pour solutionner les problèmes locaux qui pourraient intervenir entre les deux fédérations.

La FFC nous a informés des travaux menés avec le Ministère des Sports et le CNOSF sur la rénovation du décret de 1955 règlementant les manifestations sportives non motorisées sur la voie publique. Ce texte devrait sortir courant mars.

Il est prévu dans le cadre de cette rénovation, que les fédérations délégataires émettent un avis uniquement sur les règles techniques et de sécurité des organisations (exemple : pédestres, cyclistes). Même si cette situation existait dans beaucoup de départements, elle nous inquiète sur certains territoires. Une circulaire d'application du décret déterminera les modalités précises qui s'appliqueront et les moyens de contrôle sur des éventuels avis défavorables non justifiés.

Toutefois, ce sont toujours les préfetures qui autoriseront les organisations des manifestations sportives sur la voie publique. L'UFOLEP a fait part de ses inquiétudes sur la rénovation du décret de 1955 au Ministère des Sport et au Ministère de l'Intérieur.

POINT SUR L'ASSURANCE APAC

Les négociations se poursuivent avec l'APAC, puisque la MAIF le réassureur des activités cyclistes remet en cause la couverture de cette activité et souhaite des changements radicaux dès la saison prochaine, au vu des pertes importantes enregistrées ces dernières années :

- 80 % des sinistres UFOLEP sont occasionnés par les activités mécaniques et cyclistes.
- Croissance des coûts des dossiers corporels lourds (décès ou invalidité permanente : le coût d'un tel dossier peut s'élever à 6 Millions d'euros.
- Certaines dérives constatées sur la déclaration des dommages et biens (effets vestimentaires, ...).

Le constat est fait que pour couvrir la sinistralité importante, il va falloir augmenter de façon significative la part assurance.

Des réflexions sont actuellement menées pour préserver la pratique loisir (cyclotourisme, rando VTT) et la pratique des jeunes dans l'augmentation de la part assurance. Un communiqué sur la situation actuelle a été envoyée au réseau fédéral (comités et associations). Des informations plus précises devraient être apportées fin avril.

SURCLASSEMENT ACTIVITES CYCLISTES

Du fait de notre renouvellement de licence au 1^{er} septembre, nous avons un décalage avec les autres fédérations pratiquant le cyclisme. Ceci est surtout dommageable pour les jeunes doubles/triples affiliés que nous sommes obligés de surclasser d'une année d'âge pour qu'ils se retrouvent dans la même catégorie à l'UFOLEP ou dans les autres Fédérations.

Ce surclassement nous oblige à demander un certificat médical d'une année d'âge et nous oblige lors des championnats à contrôler ces jeunes pour qu'ils soient bien classés dans leur bonne catégorie.

Il n'est pas possible de modifier notre système d'affiliation uniquement pour le cyclisme, la solution serait de prendre comme référence la validité de la carte de compétiteur pour fixer la catégorie d'âges. Ainsi la validité de la carte pourrait être subordonnée au fait que la licence soit bien reprise au 1^{er} septembre.

Un courrier est parti en direction de la CN Vie Sportive qui devra nous donner son avis courant avril.

VTT**INTERVENTION A.GAILLED RAT — J. ROBICHON**

A. GAILLED RAT est absent, puisqu'il va être très prochainement papa. Jacky nous commente sa visite pour homologuer le site de Marines (95) pour les nationaux VTT 2013. Le circuit est un circuit permanent utilisé toute l'année avec des installations en « dur », ponts en bois où l'on passe dessus et dessous, etc... Le site et les installations sont conformes à l'organisation d'un national.

Inquiétudes pour 2014, puisqu'à ce jour nous n'avons aucune candidature, un appel est donc passé à tous les comités sur ce sujet.

Le national de Saint-Carreuc se présente bien, Antoine est retourné sur le site pour valider les quelques améliorations qu'il avait demandé aux organisateurs.

**BIKE TRIAL ET BICROSS
INTERVENTION J. ROBICHON****BICROSS**

Le national aura lieu le 3 juin à Mont Prés Chambord (41) sur une piste UFOLEP. En effet, nous subissons à l'heure actuelle une pression très forte de la FFC, puisque la majorité des pistes construites à l'heure actuelle le sont avec des financements de la Française des jeux et de la FFC. Aussi quelques-uns de nos clubs doubles affiliés se voient refuser l'accès à ces pistes si les épreuves sont organisées sous l'égide de l'UFOLEP. Une réunion FFC/UFOLEP s'est tenue dans la région Centre, où sont concentrées la majorité de nos associations pratiquant le Bicross, il n'en est rien sorti, la FFC régionale campant sur ses positions.

BIKE TRIAL

Une réunion de concertation s'est tenue à Paris le 7 janvier pour définir les règles de la saison 2011/2012. La participation au dernier national de Buthiers n'est pas très encourageante pour cette activité (57 pilotes), mais en même temps le nombre total de licenciés reste modeste. C'est malgré tout une activité qui concerne en premier lieu les jeunes, c'est pourquoi nous devons continuer nos efforts pour essayer de la développer. Le prochain national aura lieu à Banyuls (66) les 26 et 27 mai, des animations de moto trial sont prévues.

**CYCLOCROSS
INTERVENTION JEAN CLAUDE VACHER****FOURMIES**

Malgré le fait que Fourmies (59) ne soit pas le centre de la France et que le mauvais temps a régné durant toute la semaine, la participation à ce national a été satisfaisante. 534 engagés et seulement 34 abandons ou forfaits, alors qu'on aurait pu craindre le pire avec un épisode neigeux dès le vendredi soir et un -19° le samedi matin.

Malgré ces conditions « Sibériennes », tout s'est déroulé normalement et chacun a tenu sa place même si ça a parfois été dur. Nous avons adressé nos félicitations au Comité du Nord et au club de Fourmies pour cette magnifique organisation.

L'an prochain, nous ferons débiter l'accueil dès le vendredi 15 heures, comme le Cycloport et le VTT, ce qui nous permettra de pouvoir rencontrer les délégations et de faire passer les consignes de sécurité lors d'une réunion prévue de 17 h 30 à 18 h 30. Nous pourrons ainsi faire partir les épreuves plus tôt le samedi matin, et les étaler davantage sur le week-end, de façon à nous donner un peu plus d'air entre deux épreuves.

La nouvelle catégorie des plus de 60 ans a tenu toutes ses promesses, puisque la catégorie des 50/59 ans comprenait 84 engagés et la catégorie 60 ans et plus 43 engagés. Ce qui nous fait une augmentation de plus de 40 % par rapport à l'ancienne catégorie 50 ans et plus.

RÉCLAMATION LAURENT CHATELIER (86)

Lors de ce national, nous avons été saisis par un commissaire de circuit d'une réclamation concernant ce licencié pour non-passage de planche à 3 reprises. Une réunion s'est tenue avec des membres de la CNS, il en est ressorti une disqualification du coureur. L. CHATELIER n'a pas contesté les faits, simplement, trouvant la sanction trop dure, il nous a adressé cette réclamation officielle.

Pour instruire cette réclamation, nous avons pu nous procurer un film qui montrait le passage des planches, et nous nous sommes aperçus qu'après les courses jeunes où les planches avaient été enlevées, la première des deux planches avait mal été remise et qu'un espace de 20 centimètres environ permettait de passer sur le côté.

Considérant qu'il y a une faute du coureur qui, comme le prévoit le règlement, doit franchir les obstacles proposés, mais qu'il y avait également une faute de l'organisation, nous avons donc modifié la sanction concernant ce licencié en supprimant la disqualification pour la remplacer par la rétrogradation d'une place. L. CHATELIER a donc été reclassé à la 4^e place.

Cet épisode nous a fait prendre conscience qu'il fallait que nous mettions en place des sanctions graduées, en fonction de la faute et de la récidive, ce barème de sanction sera rajouté sur nos règlements et sur la circulaire d'organisation.

NATIONAL 2013 CLUIS (36)

La délégation de l'Indre était présente à Fourmies (Maire de Cluis, Pdt du Comité Départemental, Déléguée, Responsable de la CTD), ils ont pu ainsi s'imprégner de l'ambiance et des points particuliers à prendre en compte pour l'organisation d'une telle manifestation.

NATIONAL 2014 MENNECY (91)

La candidature de l'Essonne a été validée, ce national se disputera dans le parc historique de la ville de MenneCY.

CONTRE LA MONTRE NATIONAL CLM 2012 SAINT-VULBAS (01)

Martine (excusée) nous a fait parvenir le compte rendu de sa visite sur le site du national de CLM 2012. Le circuit (21.500 KM) ne présente pas de grandes difficultés et ne sera pas dangereux. Il faudra environ 30 signaleurs.

Accueil, remise protocolaire, douche dans le Centre International de la plaine de l'AIN. Le site de départ et d'arrivée sera privatisé sur environ 6 KM.

NATIONAL 2013

Je devrais recevoir très prochainement la candidature du département du Bas-Rhin, environs de Saverne.

CYCLOSPORT INTERVENTION D. MANUEL

NATIONAL 2012 ROCHECHOUART (87)

Tout va pour le mieux pour cette organisation, le club du Roc et son Président G. AUPETIT, multiplie les réunions pour régler toutes les difficultés inhérentes à ce genre de manifestation, nous avons pu caler les derniers détails techniques, et valider les heures de départ et les kilométrages. Étant donné que la côte du château (300 mètres) a un pourcentage très élevé (17 %), nous avons préféré faire un second circuit plus petit, évitant cette difficulté, de façon à ce que les spectateurs puissent voir passer plus souvent les catégories 60 ans et plus, les catégories féminines et les jeunes 13/14 ans et 15/16 ans.

Du fait du départ de la catégorie 60 ans et plus à 15 heures le vendredi, l'accueil sera ouvert le vendredi matin de 9 h à 12 h 30 puis l'après-midi de 14 h à 18 h 30. La réunion avec les délégations aura lieu à 18 h et le lancement du championnat à 19 heures. Pour les autres jours, l'accueil se fera directement au podium d'arrivée des officiels.

De plus, nous avons tenu compte de la demande des féminines, l'an dernier à Coucy, qui était de pouvoir participer sur une distance un peu plus longue, elles feront cette année 63.700 KM. Au vu des difficultés du circuit, elles pourront s'exprimer pleinement. Cette démarche après la possibilité de courir tout au long de l'année en catégorie féminine, GS ou 3e catégorie va vers la revalorisation des catégories féminines dans nos épreuves compétitives. Nous espérons ainsi, avec une offre plus intéressante, voir arriver de nouvelles filles dans nos pelotons qui sont parfois peu fournis.

Les heures de départ sont sur le site de la CNS -> www.cyclisme-ufolep.info

Nous modifierons le règlement national des Championnats pour remplacer :

Féminines distance maxi : 50 KM

Par

Féminines distance maxi : 70 Km

TRAVAIL SUR LES RÈGLEMENTS

Nous avons en ce début d'année, de nombreuses questions concernant le tableau des règlements nationaux concernant l'admission des anciens coureurs FFC ou FSGT (A-3/3).

Les délais d'attente ne sont valides que si le demandeur n'a pas repris entretemps de licence. Exemple un ex 2^e catégorie FFC doit attendre 3 ans avant de pouvoir reprendre une licence UFOLEP. Mais si entretemps, il reprend une licence FFC et que cette dernière lui délivre une PC ou PCO, nous ne devons tenir compte que de la valeur de sa licence, de ce fait le temps d'attente n'a pu lieu d'être et nous pouvons lui délivrer une licence et une carte de compétiteur 1^{re} catégorie immédiatement.

Nous apporterons pour la mouture 2012/2013 des règlements nationaux, des modifications sur ce tableau afin qu'il n'y ait plus d'ambiguïté de compréhension.

CALENDRIER DES NATIONAUX 2011

TROPHEE NATIONAL DES BRS 2012 INTERVENTION JC. DURAND

Le Challenge va débiter bientôt avec la Flèche Normande (1^{er} avril). Comme tous les ans Jean-Claude sera présent sur les 7 épreuves, pour gérer les classements et superviser le Trophée.

Nous avons cette année changé de partenaire presse, nous avons choisi désormais « TOP VÉLO » pour diffuser nos 6 pages de publicité et faire paraître les comptes rendus et les classements.

Le site spécifique www.brs-ufolep.info est toujours en activité pour les résultats

COMMUNICATION INTERVENTION D. MANUEL

PARTENAIRES 2011/2012

- VERMARC Partenaire maillots (Nationaux)
- VIT'EFFORT Produits diététiques
- TOP VELO magazine vélo
- LES STAGES DU SOLEIL partenaire maillots (TNU BRS)
- IMPRIMERIE GAMBETTA (dossards et plaques)
- LES TERRASSES DU LAC (séjours cyclistes en Lozère)
- AGENCE JEAN ROBERT LALOI (Séjours cyclistes en Espagne)
- VACANCES POUR TOUS (Séjours centre de vacances)

MATÉRIELS PROMOTIONNELS

La CNS s'est vue dotée d'un stand parapluie dédié aux Activités cyclistes, et d'un ballon gonflable lumineux. En priorité ces équipements seront présents sur le salon du Roc d'Azur, mais aussi sur nos nationaux.

FORMATIONS INTERVENTION P. DEMATTEIS

ÉPREUVES À LABEL NATIONAL

À superviser cette année pour reconduction du Label :

- 18 mars MORVANDIAU (VTT) – AUTUN 71
- 9 avril Ronde du VEZELAY (VTT) – SAINT PERE (89)
- 12-13 mai Tour de la Clate (Course à étapes) (23)
- 2 Jours de Horte et Tardoire (Course à étapes) (16)
- 4 août 12 heures de Flavignac (87)
- 21 août Les Grimpettes de l'Avallonnais (Cyclotourisme – VTT) CLAMECY (89)

STAGE FS/T SALBRIS 28-29 JANVIER

Nous sommes de plus en plus nombreux (30) sur ce stage de début d'année. Les travaux proposés ont fait l'unanimité et seront renouvelés l'an prochain. Par contre, nous irons très certainement au CREPS de BOURGES, puisqu'à Salbris seule une petite salle est équipée en WIFI, ce qui nous pose problème.

**ENGAGEMENTS PAR INTERNET
INTERVENTION D. MANUEL**

La nouvelle plateforme d'engagement par internet a bien fonctionné pour le national de Cyclocross, désormais pour les activités cyclistes, tous les championnats seront gérés de cette façon avec le seul et unique mot de passe communiqué aux délégués.

Fin des travaux à 14 heures — prochaine réunion les 9 et 10 juin à Salbris.

**BON DE COMMANDE
DE TIMBRES MILLÉSIMÉS
POUR LES PASSEPORTS TECHNIQUES
POURSUITE SUR TERRE & KART CROSS**

ATTENTION !

A partir de cette année, le passeport technique qui vous est délivré est **PERMANENT**.

Ce passeport sera lié à votre véhicule durant toute la vie de celui-ci.

Chaque année, une vignette pour la saison sportive et une autre pour votre engagement en finale nationale vous seront délivrées.

De nouvelles pages centrales seront envoyées par mail aux responsables de trophées de même que des fiches de suivi de la saison sportive de chaque pilote.

IL EST IMPÉRATIF DE GARDER VOTRE PASSEPORT TECHNIQUE EN FIN DE SAISON. EN CAS DE VENTE DE VOTRE VÉHICULE LE PASSEPORT TECHNIQUE DEVRA ÊTRE TRANSMIS A SON NOUVEAU PROPRIÉTAIRE.

**BON DE COMMANDE
DE TIMBRES MILLÉSIMÉS
POUR LES PASSEPORTS TECHNIQUES
POURSUITE SUR TERRE & KART CROSS**

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN LETTRE CAPITALE

Département (ou Région) :

Correspondant (lieu d'expédition) :

Nom : **Prénom** :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Téléphone : E-mail :

A/ Vignette BLANCHE écriture BLEUE : qui valide le passeport pour toute manifestation de Sports Mécaniques Auto UFOLEP. Le nombre de passeports est égal au nombre de vignettes annuelles.

Entraînement - Epreuve locale et toute épreuve.

A/ Vignette BLANCHE écriture BLEUE			
Kart - Cross	16,00 € x	=	Poursuite sur Terre
			16,00 € x =
Total A			

Montant total du chèque : A =

**A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COMMANDE A L'ORDRE DE "UFOLEP"
(uniquement chèque du département/région)**

**et à envoyer à FEULLERAT Patrick 21 rue de
Branlac - 33170 GRADIGNAN**

B/ Vignette nationale (JAUNE écriture BLEUE) : à ajouter sur le passeport, cette vignette sera fournie par la CNS aux seuls pilotes qualifiés à la finale nationale. **Son coût est de 12 €** (droits d'inscription). Il sera encaissé lors de l'inscription à la finale nationale.

**Les quotas pour les finales nationales seront déterminés en fonction des vignettes
« blanches écriture bleue » et des classements départementaux ou régionaux fournis aux
responsables de l'activité :**

Responsable des qualifications « Poursuite »

**Jean Marie PINEAU
2 route de Saint-Sauveur
17540 NUAILLE d'AUNIS**

Responsable des qualifications « Kart Cross »

**Anne Laure BONNAND
2, Chemin de St Etienne
30250 SOUVIGNARGES**

Date :
Signature :

Cachet Départemental ou Régional



RECTIFICATIF...

AU CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2012

ÉPREUVES		DATES	LIEUX
Gymnastique	½ finale – groupe 1	26 au 28 mai	Brie Comte Robert (77)
Gymnastique	Championnat National	9 et 10 juin	Lyon (69)
Sports Méca Auto	Championnat National Kart Cross	11 et 12 aout	Rouillé (86)
Activités Cyclistes	Championnat National Contre la Montre	29 et 30 septembre	Saint Vulbas (01)

Merci de m'informer par mail (imatthey.laligue@ufolep-usep.fr), les éventuelles modifications pour le calendrier 2012.



IMPORTANT

✚ **Critérium National de Ski et de Sport de Neige** se déroulera le 18 mars 2012 à Combloux (74).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/DOSSIER-COMPLET-SKI-2012.pdf>

- La fiche d'engagement :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/National_2012_inscriptions.xls

- Le récapitulatif d'engagement :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/NATIONAL_SKI_2012.doc

✚ **Championnat National Indoor** se déroulera le 25 mars 2012 à Bordeaux (33).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier-national_INDOOR-2012-.pdf

- La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/les_fiches_national_INDOOR2012.doc

✚ **Rallye des vieilles planches** se déroulera le 31 mars 2012 à Albiez Montrond (73)

- La fiche de présentation :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche_Pr%C3%A9sentation_rallye_vieilles_planches_2.xls

- **La feuille d'inscription :**

[http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/vieilles_planches_2012_inscriptions\(1\).xls](http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/vieilles_planches_2012_inscriptions(1).xls)

✚ **Rassemblement National de Badminton** se déroulera les 31 mars et 1^{er} avril 2012 à Houlgate (14).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire-National-Badminton-2012.pdf>

- La fiche d'engagement par équipe :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE_ENGAGEMENT_PAR_EQUIPE.doc

- Le récapitulatif d'engagement :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/RECAPITULATIF-ENGAGEMENT.doc>

- La fiche d'identification :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-IDENTIFICATION.doc>

VIE SPORTIVE UFOLEP

- La fiche réservation repas et hébergement :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-RESERVATION-REPAS-HEBERGEMENT.doc>

- La fiche « tee-shirt » :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-TEE-SHIRT.doc>

✚ **Rassemblement national des 12 heures UFOLEP - Challenge Carole ARTAUD** - se déroulera le 8 avril 2012 à Maisse (91).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/DOSSIER-12-HEURES-UFOLEP-2012.pdf>

- **La fiche d'identification :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-IDENTIFICATION-2012.doc>

- **la fiche d'inscription :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/inscriptions-les_-12-heures-2012.doc

- **La fiche de transport :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-TRANSPORT-2012.doc>

✚ **Le Championnat National Cyclospor**t se déroulera du 13 au 15 juillet 2012 à Rochechouart (87).

- Un dossier d'information est téléchargeable sur le site internet :

<http://nationalcyclosporufolep2012.fr>

Compte rendu de la réunion les 3 et 4 mars 2012 à Rennes (35)

Présents : M. SEGONDY, C. GUARINI, F. DUFRAISE-LEVADOUX, S. DESMOTS, Lionel CASSES, S. BAUD, JL MARRÉ

Assiste : JM VERGNE (Comité Directeur)

Excusés : A. BOSSON G. GALLET (Echelon National)

POINT SUR LES NATIONAUX DE LYON

Quelques incertitudes sur le plan logistique pèsent encore sur le bon déroulement de la manifestation. Elles devraient être prochainement levées.

Trampoline

Pour le trampoline, le changement de date amènera à reporter le rassemblement interrégional prévu à Gerzat (63), au week-end suivant la finale nationale.

Ce rassemblement concerne les trampolinistes non qualifiés ou non qualifiables pour la finale nationale.

On se dirige vers une demande de création d'une nouvelle compétition nationale qui pourrait s'intituler "finale interrégionale trampoline" à intégrer au calendrier 2012/2013.

Cette année, les quotas de qualifications trampoline suivent l'évolution des engagements en trampoline, en hausse d'environ 20%.

Le changement de date nous amène à déplorer la défection de personnes ressources qui avaient réservé leurs week-ends.

Les responsables du trampoline sont autonomes pour ce qui est de la gestion sportive :

- logiciel et matériel de saisie et d'impression.
- les dispositions concernant le jugement vidéo doivent être précisées sur le cahier des charges trampoline.

Gymnastique

Le changement de date de la finale (9 et 10 juin 2012) induit des aspects positifs et des aspects négatifs :

On récupère le matériel fourni par le partenaire ce qui n'était pas possible le week-end d'après.

L'implantation des plateaux est présentée en 2 options :

- 1 double plateau gym féminin et un plateau gym masculin avec le plateau trampoline dans la grande salle et un double féminin gym dans une salle annexe.

ou

- 2 plateaux doubles féminins et un plateau masculin dans la grande salle, avec le plateau trampoline dans la salle annexe.

On privilégie la deuxième option sous réserve de la validation des implantations par la direction du palais des sports.

Pour l'échauffement, 2 salles spécifiques gym sont mises à disposition, avec un transfert par autocar vers la salle de compétition.

RÉÉCRITURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE CNS EN DÉCEMBRE

Des ambiguïtés concernant l'interprétation des propos relatés dans le compte-rendu de la CNS de décembre, on réécrit le paragraphe sujet à caution (voir annexe).

POINT SUR LE DOSSIER UFOGYM/WEBSERVICES:

Le dossier a peu avancé depuis décembre, on convient que Sébastien va se mettre en rapport avec le gestionnaire de webservices.

Le principe étant de mettre en place une passerelle permettant d'assurer la gestion financière des compétitions.

La gestion sportive et technique restant du ressort du logiciel ufogym, ayant fait ses preuves depuis plusieurs années.

EVOLUTION CONCERNANT LES ENGAGEMENTS EN SA OU DA

Des simulations de mixage des palmarès SA et DA étant faites depuis 3 ans, elles laissent apparaître que les 2 catégories sont réparties sur l'ensemble des palmarès équipes.

Suite à une question d'un département, les documents en question ont été transmis au national, qui proposera une réponse circonstanciée.

ETUDE DES DOCUMENTS CONCERNANT LA PETITE ENFANCE

Une compilation de documents sur le sujet a été réalisée, issue des publications des départements ou régions. Elle a été transmise au national pour abonder la réflexion en cours sur le domaine.

La CNS étudie chacun d'eux et en fait une critique constructive qui sera transmise au national pour contribution.

QUOTAS ET GRILLES

Les quotas et grilles pour le national de Lyon sont élaborés, on les diffusera fin avril début mai.

QUESTIONS DIVERSES

Cas d'équipes à engager en DA ou SA,

Prise de licences hors délais.

Insertion ou non d'éléments hors brochure.

Les réponses à ces questions seront adressées aux personnes concernées par le biais des comités départementaux.

Étude d'une proposition de dispositifs de valorisation de la fonction de juges, issue d'une réflexion menée en Ile de France.

Compte-rendu Playa Tour du 14 février 2012 à Paris (75)

Présents : Jean-Michel PIGNOL (19), Olivier RABIN (29), Anne-Laure BONNAND (30), André BIGUET (30), Nicolas BÉCHU (35), Guy ESNAUT (35), Olivier PIGUET (55), Claude MILLET (55), Thibault DOURLIN (59), Céline CANDELIER (62), Olivier DURAND (83), Arnaud RIZZO (91), Benjamin BOUGUIER (93), Laurence MÉRITE (Languedoc-Roussillon), Bruno MÉRITE (Languedoc-Roussillon), Léonor MAHÉ (Ile-de-France).

Excusés : Lambert CHISON, André FLAGOLLET, Marion BIZET.

Participant : Adil EI OUADEHE, Christelle LACOSTAZ, Rémi BATARD.

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Pour le volet financier, les aides sont distribuées dans le cadre des appels à projets, chaque dossier est étudié au cas par cas en respectant les critères d'évaluation. La dotation financière sera versée en deux temps : 50 % avant l'évènement et 50 % post évènement après étude du dossier de synthèse. Le système de caution pour les structures gonflables et la gadgetterie sera également reconduit pour l'édition 2012 pour un montant de 500 €.

ACCOMPAGNEMENT MATÉRIEL

Pour le transport du matériel, un camion de 20m³ sera mis à disposition des comités pour chaque circuit. Ces derniers devront s'organiser pour la transmission du camion entre différentes étapes (Cf. tableau). Le contenu du chargement est :

- structures gonflables x 2 (1 grande et 1 petite),
- kit de réparation pour les structures gonflables,
- arche UFOLEP,
- gadgetterie pour toutes les étapes,
- flammes et banderoles pour la communication,
- poubelles pour le tri sélectif,
- kit marche nordique + guide méthodologique,
- kit sport handicap + guide méthodologique,
- kit école de sport + guide méthodologique,
- matériels pour les activités sportives de base,
- bracelets pour toutes les étapes,
- tee-shirt "encadrement" pour toutes les étapes,
- matériel d'alcool assistance, des tentes et des caisses.

Un nouveau système d'inventaire sera également mis en place afin de faciliter le suivi du matériel et de palier aux éventuels problèmes (casse, perte, vol). Les comités souhaitant commander plus de bracelets ou tee-shirts pourront mutualiser leur commande avec celle de l'UFOLEP nationale.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PRÉVENTION

Pour accompagner la démarche de développement durable, les comités pourront s'appuyer sur la méthode «ADERE» ainsi que demander conseils auprès de l'UFOLEP nationale. Pour la prévention : nouer ou reconduire des partenariats locaux avec différentes associations. Les outils ressources de l'UFOLEP seront mis à disposition.

PARTENARIAT**Alcool Assistance**

Le partenariat est reconduit pour 2012. Suite aux retours de certains comités sur les prestations des stands tenus par l'association, il est envisagé de mettre en place un système de formation pour les bénévoles qui seront présents sur chaque étape du Playa Tour.

NRJ

Le partenariat national est renouvelé pour spot publicitaire local. Prise de contact avec les antennes locales pour valoriser l'évènement.

CASAL Sport

Toujours partenaire pour 2012. La dotation en matériels est relative aux commandes.

Recherche de nouveaux partenaires sur le plan local et national. Les signatures de nouveaux partenariats devront être mutualisées pour permettre aux comités ou à l'UFOLEP Nationale d'entrer également en contact.

COMMUNICATION

Une affiche nationale sera créée et déclinée sous forme de flyers sur lesquels chaque comité pourra afficher les logos de ses partenaires. L'impression est prise en compte par chaque comité. Des supports visuels pour l'évènement (flammes, banderoles) seront également à disposition pour l'évènement (inclus dans le contenu du camion).

GESTION ADMINISTRATIVE

Les comités devront retourner les documents suivants au plus tard à la date indiquée :

- convention UFOLEP nationale et comité d'accueil de l'étape : **29 mars**
- Logos des villes d'accueil (ou signaler qu'il n'y a pas de changement de logo par mail) : **26 avril**
- Fiche de présentation des étapes : **7 mai**
- Conventions nationales de partenariats : **dès la signature**
- Fiche de bilan de l'étape : **date de retour fixée dans le cadre du dispositif d'appels à projets**

DATE ET LOGISTIQUE DES CIRCUITS

Pour l'édition 2012, 13 comités sont engagés sur 14 étapes, répartis sur différents circuits :

Circuit 1 :

Comité	Date
51	du 30 juin au 1 ^{ier} juillet
62	du 9 juillet au 11 juillet
59	du 12 juillet au 14 juillet
55	du 16 juillet au 21 juillet
93	du 22 juillet au 25 juillet
91 Évry	du 22 juillet au 13 août

Circuit 2 :

Comité	Date
29	du 6 au 8 juillet
22	du 9 au 10 juillet
35	du 11 au 13 juillet
Languedoc-Roussillon	du 17 au 19 juillet
83	du 21 au 23 juillet
30	du 25 au 27 juillet
19	du 25 au 26 aout
comité 974	début juillet

AXE DE DÉVELOPPEMENT

Chaque comité devra se positionner autour d'un axe de travail pour l'édition 2012. Le but est de mutualiser les outils et mettre en place une collaboration entre chaque organisateur ainsi que de valoriser le projet auprès des partenaires. (Cf. tableau en ci-joint).

Les axes sont :

- le développement durable,
- méthodologie / pédagogie.

COORDONNÉES DES COMITÉS INSCRITS**CONTACT PLAYA TOUR 2012**

Comité	Nom	Tél	Mail
19	Jean-Michel PIGNOL	06 85 12 41 81	ufolep@fal19.fr
22	Jean-Yves ROPERS	06 74 21 08 08	fol@fol22.com
29	Olivier RABIN	06 07 86 30 61	ufolep29@wanadoo.fr
30	Anne-Laure BONNAND	06 76 72 95 99	ufolep30@laliguegard.fr
35	Nicolas BÉCHU	02 99 67 10 63	nbechu@laligue.org
51	Erick KLEIN	06 71 22 86 17	ufolep51@wanadoo.fr
55	Olivier PIGUET	03 29 79 95 00	ufolep55@fol55.com
59	Thibault DOURLLEN	06 72 72 83 39	ufolep.lille@ufolep-nord.fr
62	Céline CANDELIER	06 82 58 23 67	ufolep62.celine@live.fr
83	Olivier DURAND	06 22 27 14 28	odurand@laligue.org
91	Arnaud RIZZO	01 69 36 08 14	delegue@ufolep91.org
93	Benjamin BOUGUIER	01 48 96 25 26	fol93.education1@orange.fr
974	Thomas GERDIL	06 92 86 83 74	thomas.gerdil@orange.fr
Languedoc-Roussillon	Laurence MÉRITE	06 82 10 67 80	crufoleplr@hotmail.fr

À l'attention des comités
départementaux et régionaux

Nos réf : PhM/AEO/PCN/356

Paris, le 24 octobre 2011

☎ 01 43 58 97 64 aelouadehe.laligue@ufolep-uep.fr
01 43 58 97 65 pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr

Cher(es) ami(es),

Le dispositif du service civique, permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de bénéficier d'une indemnité de 440 € (ou 540 € pour les publics prioritaires) prit en charge par l'État en contrepartie de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général.

La Ligue de l'enseignement agréée pour accueillir des volontaires au sein de l'ensemble de ses secteurs et de leurs échelons déconcentrés, permet aujourd'hui à ses 2 000 volontaires d'effectuer à la fois une mission facilitant leur acquisition de nouvelles compétences, contribuant par la même occasion à une future insertion sociale et ou professionnelle et à la fois de dynamiser nos réseaux. Tout ceci dans le respect de la charte nationale et du catalogue de missions. Offrant ainsi à l'ensemble des volontaires une place équilibrée entre les bénévoles et les salariés composant notre réseau.

Mobilisant aujourd'hui 445 volontaires, les missions « sport » démontrent toute leur pertinence et leur place au sein du catalogue de missions. Aussi bien pour nos comités départementaux ou régionaux que pour l'ensemble de notre réseau d'association.

L'UFOLEP, souhaitant d'avantage accompagner les structures d'accueils départementales ou régionales et leurs volontaires, met en place un dispositif de labellisation des comités.

Ouvert à l'ensemble des comités départementaux et régionaux, sans limites de volontaires. Les comités labellisés bénéficieront d'un accompagnement méthodologique, financier et de la mise en place d'un dispositif de formation et de suivi de leurs volontaires.

La labellisation permet :

- aux structures d'accueils de recevoir une dotation de 500 € par volontaire,
- aux volontaires de suivre une formation méthodologique,
- aux volontaires de participer à un stage de formation continue,
- aux volontaires de bénéficier d'une formation PSC1.

Conditions d'attributions :

- le volontaire doit effectuer une des missions du cahier des charges (Cf. fiches de missions),
- participation du volontaire à l'ensemble des temps de formation et de mutualisation organisés.

Échéances :

- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} octobre 2011 et le 15 décembre 2011 retour des dossiers avant le 1^{er} décembre 2011,
- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} janvier 2012 et le 15 mars 2012 retour des dossiers avant le 1^{er} mars 2012,
- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} avril et le 15 juin retour des dossiers avant le 1^{er} juin 2012.

Contacts :

- pour les retours de dossiers : Patricia CLAVIER-NANN pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr
- pour tous renseignements ou accompagnement méthodologique : Adil EL OUADEHE aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr

Dans l'attente du retour de vos dossiers, recevez mes meilleures salutations sportives.

Philippe MACHU
Président National UFOLEP



UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive multisports en direction du public masculin + 35 ans.

Missions :

- recensement des attentes et besoins du public + 35 ans masculin,
- recensement des partenaires locaux potentiels (association, financiers, opérationnels),
- mise en place d'une offre sportive.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté(e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.

UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive multisports en direction des seniors

(+ de 55 ans).

Missions :

- recensement des activités et des projets touchant le public senior,
- recensement des partenaires locaux potentiels (opérationnel, financier, associatif),
- mise en place d'une offre de pratique sportive régulière.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté (e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.

UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive en direction des territoires fragilisés

- **Zones Urbaines Sensibles**
- **Zones de Revitalisation Rurale.**

Missions :

- Effectuer un diagnostic territorial :
 - état des lieux de la population du territoire cible,
 - état des lieux de l'offre de pratique sportive,
 - recensement des attentes et besoins de la population,
 - mise en place d'une offre de pratique sportive.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté(e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.



LES BÂTONS DE MARCHÉ NORDIQUE



KIT 15 PAIRES DE BÂTON + SAC

DÉBUTANT

tube carbone + pointe conique + bouchon rond + gantelet fixe. Tailles à choisir. Paire supplémentaire = 29 €

435 € TTC
frais de port compris

KIT 15 PAIRES DE BÂTON + SAC

MEDIUM

tube carbone + pointe conique + bouchon rond + gantelet détachable. Tailles à choisir. Paire supplémentaire = 33 €

495 € TTC
frais de port compris

KIT 15 PAIRES DE BÂTON + SAC

PRO

tube carbone + pointe nordique + bouchon nordique + gantelet détachable. Tailles à choisir. Paire supplémentaire = 36 €

540 € TTC
frais de port compris



personnalisé Ufolep



pointe CONIQUE



pointe NORDIQUE



gantelet FIXE



gantelet DÉTACHABLE

COORDONNÉES

Nom du COMITÉ / ASSOCIATION UFOLEP :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Nom du responsable :

Téléphone :

CHOISISSEZ VOTRE PACK

DÉBUTANT
15 paires de bâton
435 € TTC

MEDIUM
15 paires de bâton
495 € TTC

PRO
15 paires de bâton
540 € TTC

Votre taille	Taille bâtons	Quantité nb de paires
150-157 cm	100 cm	
158-165 cm	105 cm	
166-172 cm	110 cm	
173-179 cm	115 cm	
180-187 cm	120 cm	
188-194 cm	125 cm	
195-200 cm	130 cm	

Nombre total de paires :

Pour vos commandes retournez directement ce document complété à la société Guidetti, par fax, email, courrier ou contactez-les directement par téléphone



13, impasse Charvet 38600 Fontaine - France
Tél. +33 (0)4 38 02 02 32 | Fax +33 (0)4 38 02 02 31
contact@guidetti-rando.com | www.guidetti-rando.com



Règlements 2012

Vous trouverez, sur le site internet dans les Sports Mécaniques Moto, le règlement du 50 à galet 2012 à télécharger

Rappel

 <http://ufolep.org/>

le règlement 2012 en lien hypertexte :

- 50 à galet : [reglement-50-a-galet](#)



LE RÈGLEMENT FINANCIER COMMUN AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2011-2012

est téléchargeable sur le site Internet :

 <http://www.ufolep.org/>

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/reglements-financiers-2012.pdf>

(pour l'ouvrir, clic droit et ouvrir le lien hypertexte)

Compte-rendu de la réunion audio-conférence du 7 février 2012

Présents : JP CAYET, JP THEBAULT, JP ROCHÉ, G ROCHE

Excusé : G. AILLAUD

LETTRE DE SAM

Dossier suivi par Georges ROCHE

La nouvelle Lettre de SAM est diffusée. G. ROCHE souligne la forte implication de D. JACQUELIN. Les premiers retours sont très positifs. La disposition en colonnes a surpris les habitués des blogs mais il faut considérer que cet outil est amené à être imprimé et une disposition classique est alors plus appropriée.

La liste de diffusion devra encore être précisée et élargie. Dans cette optique, la possibilité de s'abonner à la Lettre de SAM sera proposée dès le prochain numéro (début juillet) avec l'édition d'un profil d'utilisateur qui permettra de mieux cibler les informations.

MODELISME ROULANT, HOMOLOGATION DE PISTES

Dossier suivi par G. ROCHE

Lorsque des pilotes licenciés FVRC sont invités à participer à des rencontres UFOLEP, la FVRC demande que les pistes soient homologuées. Il convient donc, dans ce cas que les organisateurs se tournent vers leur préfecture afin d'obtenir cette homologation. Apparemment, il n'existe pas de normes pour cela. Il conviendrait donc qu'un cahier des charges soit élaboré afin de faciliter cette démarche. Ce cahier de charges ferait apparaître des propositions concrètes et précises et mettrait en avant les règles de sécurité et la protection du public.

Le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion physique de la CNS à Prailles où C. LEQUELLENEC est invité.

OFFSHORE

Dossier suivi par G. ROCHE

Sur proposition de G. ROCHE, la CNS a rédigé et transmis au Comité Directeur une question pour la prochaine Assemblée Générale de l'UFOLEP à Gerzat pour préciser les modalités de pratiques du offshore en UFOLEP.

REGLEMENTATION DGAC

Dossier suivi par JP THEBAULT

La nouvelle réglementation DGAC se précise. Le texte définitif n'est pas encore paru.

Les modifications principales concernent les évolutions de drones et le travail aérien avec modèles réduits. En ce qui concerne nos aéromodèles, le plafond reste à 150 m (sauf espaces contrôlés où il peut être abaissé) et la notion de distance horizontale a été abandonnée. C'est donc le pilotage «à vue» qui reste de mise. La nouveauté concerne les vols «immersion» qui seraient autorisés sous réserve que le pilote dispose d'un ensemble double commande et qu'un assistant reste en vue du modèle et puisse le prendre en charge à l'aide du second émetteur.

NATIONAL NAVAL

Dossier suivi par JP CAYET

D. GARCIA (Haute Vienne) souhaite qu'une rencontre soit organisée en février ou mars afin de faire un état des lieux et procéder à la signature du cahier des charges. Le lac de Saint Pardoux est confirmé. G. AILLAUD et JP THEBAULT pourrait y représenter la CNS.

REGATE DU LAMBON

Dossier suivi par JP THEBAULT

L'organisation se met en place. Le restaurant étant fermé, des plateaux repas seront proposés aux concurrents.

MICRO FUSEES, AGREMENTS

Dossier suivi par Jean-Paul ROCHE

A l'occasion d'une réunion de préparation de « -plage 2012 », G. ROCHE a été accueilli par l'animateur de la Ligue de l'enseignement de la Haute-Garonne qui anime des sessions micro-fusées avec Planète Sciences. Il ignorait l'existence du SAM-CLAP. Les « d'Aéronautique » vont donc s'affilier à l'UFOLEP et la question a été posée de l'agrément des micro fusées. A l'origine, c'est le CNES qui est chargé de ces agréments et il a délégué cette fonction à Planète Science et au CLAP. En ce qui nous concerne, c'est Alain Gless qui l'exerce.

NATIONAL AEROMODELISME

Dossier suivi par JP ROCHE

Le club ardennais, pivot de l'organisation du prochain critérium national a été saisi d'une demande de la communauté de communes pour organiser une manifestation d'aéromodélisme le 8 juillet. Il demande donc s'il serait possible de coupler le Critérium National (prévu initialement les 30 juin et 1er juillet) avec cette manifestation.

Les arguments en faveur de ce jumelage : une seule manifestation à organiser, public plus nombreux, aide financière de la communauté de communes, nombre de concurrents sans doute plus important.

Les arguments contraires: la présence de public rend les démarches administratives plus astreignantes et l'organisation plus contraignante (aménagement du terrain, personnel de sécurité et secouristes), le budget s'en trouve considérablement augmenté, tous les participants à un Critérium National n'ont pas la qualification pour les évolutions en public, le public peut trouver lassant de ne voir évoluer qu'une catégorie à la fois (avons le samedi, planeurs le dimanche) alors qu'une plus grande diversité peut lui être proposée lors d'une démonstration.

Le changement de date ne devrait pas poser de problèmes majeurs.

La proposition sera étudiée avec attention et rapidement afin que les Ardennes puissent déposer leur candidature officielle.

DOCUMENTS « ÉCOLE DE PILOTAGE »

Dossier suivi par JP THEBAULT

Ces documents sont consultables et téléchargeables sur le site de stockage de documents pdf fr.calameo.com sous l'appellation «École de pilotage SAM CLAP»

PROCHAINE REUNION

Audio conférence le 7 mars 2012.